IMT Nuremberg Archives

H – 4684

International Court of Justice

761

H4684 - 0002

- A T T E S T A T I O N -

LE DELEGUE ADJOINT DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE AUPRES DU TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL DES GRANDS CRIMINELS DE GUERRE CERTIFIE QUE LE DOCUMENT N° 761 FIGURE DANS LES ARCHIVES DE LA DELAGATION FRANÇAISE D'ARMISTICE, (SECTION ECONOMIQUE), ET CONCERNE UNE PROTESTATION EMISE PAR Mr. GARNIER, DIRECTEUR DE LA SOCIETE ALSACIENNE ET LORRAINE D'ELECTRICITE.

INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL
NURNBERG, GERMANY
Exhibit RF761
Filed Feb 4, 1946

F 100589

H4684 – 0003

20, RUE DE LISBONNE (VIIIe)
~~LABORDE 27-80~~
Tél. LAB. 87-70

Belehrung!

Ich bin am heutigen Tage von dem Unterzeichneten darueber belehrt worden, dass ich in Zukunft keinerlei Rechtshandlungen vornehmen darf, die das Vermoegen der frueheren Société Alsacienne et Lorsaine d' Electricité betreffen.

Wenn ich dieser Belehrung zuwiderhandele, mache ich mich strafbar.

Paris, den lo. Maerz 1941

Ordre.

Aujourd'hui le soussigné m'a donné l'ordre, qu'en avenir c'est strictement défendu pour moi, de faire des actions de droit concernant les biens de l'ancien " Societé Alsacienne et Lorraine d' Electricité.3"

Si je ferais quelque chose contre cette ordre, je sais, que ça sera puni.

Paris, le lo mars 1941 .

F. P. Kommission.

A 100590

761

H-4684

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL des GRANDS CRIMINELS de GUERRE
MINISTÈRE PUBLIC
DÉLÉGATION FRANÇAISE

DOCUMENT N° 761

A 100588

H4684 – 0004

RF 761